**Ecole élémentaire**

**Jean de La Fontaine**

**Rue des bouviers**

**16230 MANSLE**

**05.45.20.02.20**

**Compte rendu du conseil d’école du Jeudi 20 février 2020**

La séance est ouverte à 18h

**Présents :**

Municipalité : M. Croizard, maire de Mansle, Mme Suire, Mme Faure,M. Bouvron, M. Gaury, élus SIVOS

Parents élus : Mme Lemaître, Mme Tropée, Mme Petit, M. Hentry, Mme Spettel, Mme Quintard, Mme Gerbier, Mme Pintureau, Mme Rousseau

Enseignantes : Mme Drouaud directrice, Mme Moreau, Mme Bergeon, Mme Danède, Mme Segeat, Mme Charial, Mme Chaillou, Mme Mazeau, Mme Viroulaud, Mme Leblay, Mme Texier, Mme Babaud

**Excusés** : Mme Etchevery, Inspectrice de l’Éducation Nationale

1. **PPMS**

Le PPMS régit la sécurité dans les établissements scolaires et doit être revu et corrigé chaque année.

Il se compose désormais de deux documents : le PPMS risques majeurs et le PPMS intrusion/attentat. Il organise la sécurité sur l’ensemble du temps scolaire et périscolaire.

Plusieurs situations sont envisagées :

* + - * évacuation incendie
      * confinement en cas de toxicité de l'air et ou tempête
      * confinement en cas d'intrusion
      * évacuation en cas de d'attaque violente

Un plan est rédigé pour chaque cas.

Nous avons quelque peu modifié ces plans pour intégrer la fusion des deux écoles.

Un résumé des mesures est présenté aux participants.

Des exercices ont été réalisés :

Mardi 26/09/19 : incendie 14h30 Jeudi 10/10/19 Incendie 15h.

Déclenchement non prévu, accidentel et sur le temps de sieste des PS.

Le réveil et le déplacement vers le point de repli ont été compliqués avec des PS qui se réveillaient et en plus un jour où il faisait froid. La seconde fois, l’ensemble du personnel est venu aider au déplacement des plus petits ainsi que les enseignants disponibles (ceux qui n’avaient pas pour mission de surveiller les groupes élémentaires déjà mis à l’abri)

Jeudi 15 novembre : intrusion. La chaîne téléphonique (en élémentaire) visuelle (en maternelle) a fonctionné mais il faut penser à appeler le maillon suivant si le premier maillon ne répond pas.

En Maternelle, il faut penser à emmener un téléphone au dortoir pour la levée de l’alerte et la communication.

Mme Catherine Loeillot, conseillère pédagogique est venue peaufiner le PPMS intrusion/attentat le mardi 5 février 2019. Les problèmes liés à la fuite en cas d’intrusion et ceux liés aux signaux d’alarme ont été évoqués.

Pratiquement la discussion a amené à mettre en avant la possibilité d’accrocher les clés de certains lieux stratégiques à côté de certaines portes : RASED, portes extérieures/ Cantine portes extérieures/Garderie porte côté rue/ Maternelle porte côté rue. Selon les situations ces clefs pourraient permettre une fuite vers l’extérieur.

Ceci est désormais effectif.

Les signaux d’alerte restent problématiques. Ainsi que le contact des classes via l’extérieur de l’école puisque tout appel arrive au bureau de direction. Les classes peuvent téléphoner vers l’extérieur mais pas recevoir d’appel.

**2. Actions en lien avec le projet d'école.**

Les grands axes du projet sont les suivantes :

* construire des apprentissages durables pour tous (outil d’évaluation/ liaison inter cycles)
* accompagner chaque élève dans la construction de son parcours, renforcer le suivi et l’accompagnement personnalisé. (développer la culture générale, les sorties pour s’ouvrir sur le monde)
* ouvrir l’école, développer des liens avec les partenaires locaux, conforter la confiance

Des actions sont mises en place pour favoriser la réussite de ces objectifs.

1/ Les leviers utilisés pour aider les enfants en difficulté :

Ces leviers sont discutés en équipe et ne sont mis en place qu’avec l’accord des familles. Aucune aide ne peut réellement porter ses fruits si elle ne relève pas d’une collaboration école/famille.

* décloisonnement interclasse pour certaines matières et certains moments en particulier pour les enfants de fin de cycle 2 qui ont encore besoin de travailler la combinatoire et la phonologie en petits groupes.
* Enseignant relai : pour des difficultés comportementales les enseignants peuvent déléguer à certains moments de la journée à un autre enseignant le suivi du travail pour avoir un autre regard et rester bienveillant.
* RASED

Les membres du RASED interviennent en classe ou en petits groupes auprès des élèves de l'école maternelle au CM2 qui manifestent des difficultés persistantes d'apprentissage ou de comportement, afin de les aider à les surmonter.  
Le travail des enseignants spécialisés, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet une meilleure réponse, en équipe, aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

Le RASED de Mansle se compose :

D’une enseignante spécialisée chargée de l'aide spécialisée à dominante pédagogique, elle apporte une aide aux élèves qui ont des difficultés avérées à comprendre et à apprendre dans le cadre des activités scolaires. Elle intervient en collaboration avec la maîtresse en petits groupes ou en classe.

D’un psychologue scolaire qui  aide à l'analyse de la situation particulière d'un enfant et à la compréhension des difficultés, en liaison étroite avec la famille et les enseignants. Il contribue à faire évoluer la situation.

Il manque cruellement un **enseignant spécialisé chargé de l'aide spécialisée à dominante rééducative qui** apporte une aide aux élèves pour lesquels l'analyse de la situation montre qu'il faut faire évoluer leur rapport aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer l'investissement dans les activités scolaires.

Le RASED de Mansle est rattaché à l’école de Mansle mais travaille sur un secteur très large, il travaille dans de nombreuses écoles.

* PPRE : projet personnalisé de réussite éducative.

En accord avec la famille est établi un projet personnalisé avec des objectifs adaptés aux possibilités de l’enfant à un moment donné. Ce projet est régulièrement réévalué.

* APC

Activités pédagogiques complémentaires : Les APC offrent un large champ d’actions pédagogique et permettent d’apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d’apprendre. Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel.

2/ Actions, projets visant à s’ouvrir sur le monde, acquérir du vocabulaire, susciter la curiosité

Spectacles

Maternelle : Filopat et cie,Jeudi 12 décembre : 14h30 aux Carmes

Cycle 2 + ULIS : O temps d’O, compagnie Barolosolo, La Canopée à Ruffec, Lundi 27 janvier.

Cycle 3 : Livère, compagnie Entre les gouttes, Lundi 3 février à la Palène, puis intervention d’une comédienne de La Palène en classe.

ULIS : Compagnie Ulysse et Compagnie, le travail sur le Petit Prince se poursuit, M. Sardin intervient auprès de la classe pour mettre en scène les artistes.

Classe CM A : rencontre avec les correspondants le 21 janvier et travail sur l’égalité fille/garçon en collaboration avec la médiathèque de Ruffec.

EDD

Maternelle PS/MS (les 2 classes) : projet avec les jardins d’Isis

CM1 : visite Atrion (centre de tri des sacs jaunes) 20 janvier

CE2 : Visite Valoparc (centre de tri des sacs noirs), vendredi 21 février

CM B : Mission Parmentier. 3 interventions prévues. La première a eu lieu le 27 janvier. La prochaine le 20 mars. Cette animation est co menée avec Katia Jacquel

La « Mission Parmentier » est un programme pédagogique créé il y a 8 ans par les Jardins d’Isis et Charente Nature, piloté par le GRAINE Poitou-Charentes en partenariat avec le Pays du Ruffécois, pour sensibiliser les élèves du cycle 3 à la réduction des pesticides. Ce programme est aujourd’hui soutenu par Calitom (service public des déchets en Charente) dans le cadre du programme pédagogique « jardinage au naturel ».

CMA Travail sur l’Eco Consommation. Consommer de façon responsable.

Nous sommes à la recherche d’un jardin pour planter des pommes de terre. Le carré de jardin dans la cour ne peut pas offrir le terrain nécessaire. Nous essayons de récupérer le jardin au collège. L’accès nous a été bloqué en raison de vigipirate il y a quelques années. Mme Moreau a relancé le principal actuel pour pouvoir y avoir à nouveau accès. Les clés des cadenas ont été retrouvées et à priori nous pourrions y accéder. Le collège serait lui-même intéressé pour utiliser ce jardin. Le problème est que personne n’a de motoculteur pour retourner la terre des carrés de jardin, ni la commune, ni le collège.

Mme Tropée propose un morceau de jardin à proximité de l’école qui appartient à un membre de sa famille qui jardine.

Elle va lui demander.

Education civique ;

CM : visite du terrain dans le cadre du projet urbanisme jeudi 20 février.

M. Croizard explique que ce projet est lié au PLUI qui fixe l’organisation des sols sur les communes.

Permis piéton CE2 en collaboration avec la gendarmerie de Mansle

Projet artistique

Mur.

Nous avons pris contact avec Mme Poux qui ne peut pas intervenir cette année. Nous avons donc pris contact avec M. Domain. Il propose :

* Un travail sur la couleur
* Un travail sur le tri de ce qui sera proposé par les enfants : présentation des projets de classe et discussion sur ce qui est possible
* Réalisation d’un à plat
* Travail sur l’esquisse avec les enfants sur le mur en réinvestissant le travail fait sur la couleur
* Travail de finition de l’œuvre

Le devis s’élève à 2240 euros TTC

Le mur retenu serait sous le préau.

Voilà pour ce qui a pu être proposé ce semestre.

A Venir

Projet respect en CM2 avec l’intervention des infirmières scolaires.

Poursuite des projets en cours : EDD, Respect, artistiques

Cycle Tennis pour les CM1

Spectacles : Bonne Pêche, Marengo,(Maternelle) Théâtre d’Angoulême (élémentaire le 5 mai)

Cycle 2 Déchetterie

Cycle 3 : poursuite du projet urbanisme.

Journée d’immersion au collège 18 mai

Haie école ULIS

Jeune Théâtre FCOL

Travail autour de la connaissance des céréales et le respect de l’environnement, collecte de déchets autour des champs en coopération avec la coopérative de Mansle. 23 et 24 mars 4 classes CP CE1 CE2 ULIS.

Présence d’un agriculteur local lors des animations.

Médiathèque

15 mai CP, rencontre avec un auteur de livre pop up Eric Singelin

12 juin GS Animation Petite graine deviendra verte, proposée par l’espace Mendes France.

Toutes ces sorties représentent un coût important. Pour les financer nous comptons sur l’aide de la CDC (5 euros par enfant), les subventions privées (600 euros pour le transport au théâtre), 379 euros de l’opération laverie et la coopérative scolaire et surtout le soutien de l’APE.

Cette année la coopérative scolaire a été peu soutenue : 49% de participation.

C’est grace au fonds récoltés par l’APE que nous finançons la plupart de nos projets.

Un blog de l’école a été créé blogs16.ac-poitiers.fr/mansle.

Tous les enseignants ont reçu une formation sur l’utilisation de ce blog.

Nous allons essayer de le faire vivre mais nous en sommes au début de l’utilisation.

L’aménagement de la cour en maternelle pose question. L’idée de l’installation d’une structure de jeu avait été évoquée lors de précédents conseils d’école. Les enseignantes de maternelle s’interrogeaient sur ce projet. Pour l’instant le SIVOS n’a pas prévu de projet, c’est une idée à travailler. Il est fait remarquer que la cour aux cailloux pose un problème matériel : les vitres du gymnase et des classes de la cour sont criblées d’impacts de cailloux. Par contre Mme Chaillou fait remarquer qu’au niveau de la sécurité en cas de chute ce système est très performant. Remplacer les cailloux par un revêtement de sol serait trop cher.

**3/Effectifs**

**Actuels**

PS/PS - 7/10 17

PS/MS - 14/5 19

MS/GS - 9/12 21

MS/GS - 8/14 22

CP/CE1 - 13/7 20

CP/CE1 - 13/8 21

CE2 28 dont 3 ULIS

CM1/CM2 - 15/14 29 dont 5 ulis donc 25

CM1/CM2 - 16/12 28 dont 4 ulis donc24

**TOTAL205**

Dont ULIS 12

Effectif prévisionnel

|  |  |
| --- | --- |
| **CYCLE I** | **75** |
| TPS | 7 |
| PS | 22 |
| MS | 24 |
| GS | 22 |
| **CYCLE II** | **62** |
| CP | 19 |
| CE1 | 26 |
| CE2 | 17 |
| **CYCLE III** | **63** |
| CM1 | 31 |
| CM2 | 32 |
| **TOTAL** | **200** |

Sans les inscriptions TPS PS impossible à prévoir

Départ CM2 20 ULIS 4

Dans une école comme la notre, les seuils de fermeture sont difficiles à fixer en raison d’une école avec des classes maternelles et élémentaires en nombre proches 5 et 4 alors que les seuils ne sont pas les mêmes en élémentaire et maternelle et de la présence d’une ULIS qui pour fonctionner a besoin de place dans les classes ordinaires pour pouvoir réaliser les inclusions.

Il n’existe pas de seuil type pour une ouverture et fermeture.

On peut voir se dégager quelques chiffres.

30 par classe en maternelle

Tableau syndical pour une école 9 classes élémentaires fermeture à moins de 217, en zones sensibles à moins 190

La décision appartient à la direction des services départementaux qui analyse en fonction des chiffres et des particularités locales.

Je ne pense pas que nous fassions l’objet d’une mesure de fermeture cette année.

**4/ Assiduité scolaire**

L’école est obligatoire de 3 à 16 ans. Notre société a choisi d’instruire les enfants plutôt que de les laisser libres, oisifs ou de les mettre au travail. C’est un choix de société qui espère que l’instruction permettra d’aboutir à des citoyens éclairés et responsables.

On note qu’il faut de plus en plus lutter contre l’absentéisme. L’école est de plus en plus vue comme un lieu de consommation que comme un lieu de travail nécessitant assiduité, présence régulière et efforts.

Un enfant absent a forcément raté l’entrainement et/ou la découverte d’une notion. Même si l’enseignant essaie de faire rattraper un peu de ce qui a été fait, il ne peut pas récupérer 6h ou 12h d’enseignement en individuel.

Les absences que nous rencontrons sont souvent :

* Rendez vous médicaux, pour certains rendez vous, compte tenu de la difficulté d’accès à certains spécialistes, cela se justifie mais parfois le rendez-vous aurait pu être pris en dehors du temps scolaire.
* Vacances sur le temps scolaire avec comme argument soit que les parents n’ont pas pu avoir de vacances sur le temps scolaire (celui-ci est recevable, un temps en famille peut aussi être utile à l’épanouissement et au bien être de l’enfant) soit parce que les vacances sont moins chères sur le temps scolaire (cet argument économique ne justifie pas une absence et donne une image dévalorisante de l’école). Ces absences doivent faire l’objet d’une demande d’autorisation auprès de la Directrice des Services Départementaux de l’Education Nationale (DSDEN).
* Des repos suite à un weekend chargé.

Bien entendu nous recevons les parents et expliquons que ces absences sont néfastes à la progression de l’enfant mais elles se multiplient quand même et ne peuvent pas être cataloguées dans les absences injustifiées puisque les parents justifient ces absences.

Un mot est passé dans les cahiers pour rappeler cette obligation scolaire.

**5/Questions diverses**

Dans le mot rappelant l’obligation scolaire des élémentaires un autre mot soulevait un problème de plus en plus prégnant à l’école : les violences verbales et physiques.

Un certain nombre d’enfants utilise un vocabulaire qui dépasse le vocabulaire grossier. Ils utilisent des mots et des phrases choquantes dans la bouche d’un enfant. Les parents des enfants concernés sont informés et un suivi est mis en place avec la famille.

On note aussi que les codes de contacts corporels ne sont pas fixés chez certains enfants, ils s’attrapent, s’enlacent pour serrer ou secouer l’autre enfant. Ils n’hésitent pas à sauter sur des enfants assis au sol.

Malgré des explications individuelles, des rappels, ces comportements continuent.

L’équipe a décidé de renforcer le cadre. La directrice est intervenue dans toutes les classes pour rappeler les règles, discuter des contacts physiques possibles et pas possibles.

Dans la cour les règles et sanctions ont été affichées et le moindre écart de comportement est sanctionné. Les parents sont informés.

Chaque classe travaille sur le vivre ensemble, le respect de l’autre et l’empathie.

Le cadre sera fermement maintenu quant au vocabulaire utilisé et aux attitudes corporelles. Les jeux de bagarre quels qu’ils soient sont interdits, il est aussi interdit d’encercler l’autre avec ses bras.

Mme Charial ajoute aussi qu’elle constate des comportements inadaptés vis-à-vis de ses élèves le matin. Ses élèves sont déficients intellectuels et certains, le matin à l’entrée, se précipitent sur des parents pour les embrasser ou faire un câlin. Certains parents répondent et embrassent ou enlacent ces enfants. Mme Charial explique qu’elle travaille avec ses élèves sur ce comportement qui dans un autre lieu, pourrait s’avérer dangereux pour eux. Elle incite les parents à ne pas répondre à ces attitudes, à dire bonjour en plaçant la bonne distance avec des enfants qui ne sont par les leurs.

Beaucoup de codes psycho sociaux sont à reposer.

Tous les enfants ne présentent pas ce type de comportement, environ 10 à 15 pour cent sont concernés.

L’équipe fait ce qu’elle peut mais ne peut pas suppléer à tout.

M. Croizard intervient parfois avec Mme Drouaud pour poser l’autorité et nous le remercions de son soutien.

Mme Babaud regrette l’absence d’un maître G, à dominante rééducative, sur le secteur qui pourrait travailler sur ces types de problèmes avec les élèves.

L’éducation au « vivre ensemble » reste une priorité pour l’équipe.